



המינהל לסטודנטים עולים
Israel Student Authority



משרד העלייה והקליטה
Ministry of Aliyah and
Immigrant Absorption

**Prends ton avenir en
main en Israël avec
l'Office des Étudiants**





Étudier en Israël, c'est :

Une expérience unique et intense

Un enseignement de qualité et de haut niveau

Découvrir ses racines et son identité

Envisager une carrière et construire son avenir

Le chemin de l'indépendance

Bénéficier du soutien et de l'aide financière
accordés par l'Office des Etudiants – Ha-Minhal

LeStudentim Olim



Etudier en Israël, c'est possible!

L'Office des Etudiants – Ha-Minhal LeStudentim Olim

Qui sommes-nous?

L'Office des Etudiants est un service du Ministère de l'Alya et de l'Intégration.

Il a pour mission d'encourager les jeunes étudiants à réaliser leur Alya et à poursuivre leurs études supérieures en Israël. C'est pourquoi, ce service octroie une bourse d'étude uniquement aux étudiants nouveaux immigrants et ce, indépendamment des critères socio-économiques ou du pays d'origine.

L'Office des Etudiants est le principal intermédiaire entre les candidats potentiels à l'alya ou les étudiants nouveaux immigrants et les instituts d'enseignement supérieur israéliens.

Il a pour objectif :

- d'orienter l'étudiant selon son pays d'origine, vers des études supérieures en Israël, garantissant sa réussite.
- de proposer des programmes afin de faciliter l'intégration du candidat à la société israélienne.
- de renforcer son appartenance à la société israélienne ainsi que son identité.
- d'offrir un service d'orientation et d'information.
- de suivre l'étudiant tout au long de ses études supérieures.

L'Office des Etudiants est là pour te guider!



L'équipe de l'Office des Etudiants,
est à ton écoute!

Des milliers d'étudiants sont déjà en Israël, à ton tour de tenter l'expérience!

Quels sont les services et aides accordés par l'Office des Etudiants?

- Bourse d'études durant toute la durée officielle du diplôme.
- Prise en charge des programmes pré-académiques d'intégration pour les étudiants nouveaux immigrants: programme Taka, Mekhinot Olim (pour ceux qui sont obligés d'étudier à la Mechina) et Oulpanim académiques.
- Service pré-alya avec conseils d'orientation et informations sur l'équivalence de diplômes et les critères d'éligibilité à la bourse pour les candidats se trouvant à l'étranger ou les touristes se trouvant en Israël.
- Encadrement par des moniteurs et professionnels, accompagnement individuel ou de groupe.
- Soutien académique et aide durant les études (cours de soutien).
- Financement des cours d'anglais en vue de "l'exemption" académique.
- Activités sociales, événements festifs, conférences, excursions, etc.
- Orientation professionnelle en fonction des choix personnels et du domaine universitaire.
- Equipe de professionnels: assistantes sociales, psychologues selon les besoins.

Remarque!

Afin de recevoir la totalité de la bourse de l'Office des Etudiants, l'étudiant devra accorder des heures de volontariat, sous forme de service social communautaire (Sha'hak). Le nombre d'heures est fixé en fonction du montant de l'aide reçue.

Critères requis pour l'obtention d'une bourse d'études de l'Office des Etudiants

- **Posséder le statut suivant:** nouvel immigrant, citoyen OLE (immigrant) ou mineur de retour, selon la définition du Ministère de l'Alya et de l'Intégration.
- **Période de séjour en Israël :** Entreprendre ses études durant les 36 mois de l'Alya (non comprise la période du service national ou militaire) et terminer ses études sur une période maximale de 7 ans et demi.
- **Age limite (Au début des études):**
Mékhinat Olim: Jusqu'à 23 ans
Licence / Diplôme/ Diplôme de technicien supérieur: Jusqu'à 27 ans
Master/ reconversion professionnelle : Jusqu'à 30 ans

Conditions académiques requises:

- Être titulaire du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires selon le pays d'origine
- Répondre aux conditions d'admission de l'institut d'enseignement supérieur
- Réussir le passage d'une année à l'autre
- Etudier dans des instituts et filières reconnus par l'Office des Etudiants



Durée et type d'aides accordées par l'Office des Etudiants

- L'Office des Etudiants finance le coût des études selon le nombre d'années officielles du cursus académique.

Par exemple:

Pour une Licence dans de nombreuses filières, d'une durée de 3 ans.

Pour une Licence en droit d'une durée de 3,5 ans.

Pour un diplôme d'enseignant, d'ingénieur, d'infirmier, d'une durée de 4 ans.

Architecture/Médecine – Jusqu'à 5 ans d'aide (aide maximale).

Pour un diplôme de technicien supérieur de 2 ans en général.

Pour un Master d'une durée de 2 ans. L'étudiant qui devra compléter une année ou des cours complémentaires comme condition d'admission au master pourra bénéficier d'une bourse pour cette année complémentaire.

- L'Office des Etudiants finance le coût des études qui correspond au coût fixé par les autorités officielles. Un étudiant suivant un cursus d'étude qui exige un coût annuel plus élevé (comme les programmes internationaux ou les programmes en anglais ou dans un établissement reconnu qui n'est pas subventionné), devra compléter la différence.
- Un étudiant titulaire d'une Licence obtenue en Israël ou à l'étranger, ne pourra pas bénéficier d'une aide pour une Licence supplémentaire.
- Un étudiant titulaire d'un Master obtenu à l'étranger, désirant étudier un Master dans un domaine supplémentaire en Israël, pourra déposer une demande spéciale après son Alya, afin de bénéficier d'une bourse pour un Master supplémentaire en Israël. Sa demande sera examinée en fonction de ses possibilités d'insertion professionnelle.

Dans quels instituts est-il possible d'étudier et de bénéficier de l'aide de l'Office des Etudiants?

Pour les diplômes académique: Licence/Master

- Les universités et le Technion
- Les écoles supérieures (Michlalot) et instituts académiques
- Les écoles supérieures d'ingénierie et d'art
- Les instituts d'enseignement supérieur reconnus mais non subventionnés par l'état
- Les écoles académiques de formation des maîtres

Tous ces instituts sont reconnus par le Conseil de l'Enseignement supérieur en Israël. Les diplômes délivrés sont reconnus en Israël et dans le monde et permettent d'étudier des diplômes supérieurs.

Pour les diplômes d'Etat:

- Ecoles supérieures technologiques d'ingénierie sous l'égide de Maat – l'institut gouvernemental de formation technologique.
- Ecoles pour les métiers de la santé sous la supervision du Ministère de la Santé.
- Ecoles d'Art (Quelques filières uniquement).
- Séminaires et instituts de formation des maîtres, dans le secteur orthodoxe (Harédi) et reconnus par le Ministère de l'Éducation.



Les possibilités d'études sont infinies, à toi de choisir ta place!

Les 3 étapes pour optimiser ta réussite académique en Israël

Etape 1: Apprentissage de l'hébreu : oulpan OU oulpan Pré-Taka - 5 mois

MECHINA

Programme préparatoire universitaire
Année académique

ou

Etape 2: TAKA

Programme pré-académique 5 mois
Deux sessions par an

Il est vivement recommandé à tout étudiant nouvel immigrant de commencer par un programme préparatoire aux études supérieures:

MECHINA: Programme préparatoire universitaire
OU

TAKA: Programme pré-académique

Quel programme choisir?

La Mékhina

- S'adresse au titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires n'étant pas équivalent au baccalauréat israélien, et qui souhaite étudier une Licence.
- La Mechina comprend un oulpan d'été universitaire.

Remarque: La Mechina est prise en charge par l'Office des étudiants, SEULEMENT pour les candidats qui sont obligés d'étudier une Mechina.

Taka - une des conditions suivantes:

- s'adresse au candidat dispensé de la mékhina.
- s'adresse au titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent au baccalauréat israélien.
- s'adresse au candidat qui choisit d'étudier dans un institut qui n'exige pas de Mechina.
- s'adresse au candidat ayant étudié 2 semestres dans un institut d'enseignement supérieur.
- s'adresse au candidat souhaitant obtenir un brevet de technicien supérieur ou un diplôme d'Etat.
- s'adresse au candidat désirant poursuivre des études de master ou une reconversion professionnelle.
- ouvert aux académiciens de moins de 30 ans.

Etudes
académiques!

Etape 3: Oulpan d'été de l'Office des étudiants: 5-6 semaines

Etudier en Israël en Anglais

En Israël, il est possible d'étudier en anglais, mais avant de décider d'étudier dans cette langue, il faut prendre en compte les avantages et les inconvénients. Certes l'admission peut être plus souple (pas de psychométrie...) et les études peuvent être plus simples du fait qu'elles soient en anglais, mais:

- Elles sont plus chères que les filières d'études (et ne sont pas entièrement prises en charge par l'Office des Étudiants).
- Il existe moins de filières d'études, surtout pour les diplômes de Licence.
- Le fait d'étudier en hébreu peut aider à pratiquer la langue.
- Dans la majeure partie des programmes il existe une flexibilité pour rendre les devoirs ou passer les examens en anglais, du moins durant la première année des études...



C'est une décision très personnelle - il est important de vérifier les options et faire ce qui te convient le mieux!



Conditions d'admission en Licence:

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de fin d'études secondaires reconnu dans le pays d'origine.
- Avoir terminé le programme de la mékhina avec succès, si obligatoire.
- Avoir le niveau d'hébreu requis (au moins le niveau 3-4 sur les 6 niveaux).
- Avoir le niveau d'anglais requis.
- Obtenir le score exigé à l'examen psychométrique ou au SAT (dans la majeure partie des instituts et des filières).
- Passer un entretien personnel (Pour certaines filières).
- Passer des examens supplémentaires, selon la filière choisie (Exemple: examen de mathématiques pour les sciences et l'ingénierie).



Conditions d'admission en Master:

- Avoir une bonne moyenne générale à la licence.
 - Passer des examens internationaux:
GMAT pour la filière Gestion et Management.
GRE pour une Licence obtenue à l'étranger et pour certaines filières.
- Passer un entretien personnel selon la filière demandée
-Compléter des cours supplémentaires selon les exigences académiques



Tu te trouves encore à l'étranger? Tu envisages d'étudier en Israël ? Tu peux faire appel à notre service pré-alya

- Informations et conseils personnalisés sur les possibilités d'études en Israël.
- Vérification des équivalences de diplômes uniquement en vue de poursuivre les études.
- Examen du dossier pour l'obtention de l'aide accordée par l'Office des Etudiants.
- Inscription au programme TAKA ainsi qu'aux oulpanim d'été de l'Office des Etudiants.

Service pré-alya

Pour les anglophones: aceng@moia.gov.il Tél.: 02-621-45-89

Pour les francophones: acfr@moia.gov.il Tél.: 02-621-45-82

Pour les hispanisants: aclat@moia.gov.il Tél.: 02-621-46-05

Pour les russophones: acrus@moia.gov.il Tél.: 02-621-46-19

Ton adresse en Israël

Tu peux contacter le Ministère de l'Alya et de l'Intégration selon la ville où tu résides ou selon la ville de l'établissement où tu étudies, voici les unités du Ministère:

<http://www.moia.gov.il/French/About/ServicePoints/Pages/default.aspx>



Tu hésites? Nous sommes là pour te conseiller!

Conseils et recommandations

- ✓ Il est vivement conseillé de nous contacter avant votre Alya et avant de prendre une décision concernant vos études en Israël.
- ✓ Apportez vos documents originaux en Israël car vous devrez les présenter à l'office des étudiants pour bénéficier de la bourse ainsi qu'aux établissements d'enseignement supérieur pour s'inscrire et être admis aux études. De plus, il est conseillé de traduire ces documents en anglais par l'établissement d'enseignement supérieur où vous avez étudié à l'étranger.
- ✓ Il est important d'avoir un bon niveau d'hébreu avant de commencer vos études.
- ✓ Il est ainsi recommandé d'étudier dans l'un des programmes préparatoires proposés par l'Office des Etudiants.
- ✓ La bourse d'études n'est pas accordée automatiquement. Il faut au préalable ouvrir «un dossier étudiant» à l'Office des Etudiants. Il faut renouveler la demande chaque semestre/année et transférer les documents demandés.
- ✓ Il est conseillé de s'inscrire dans plusieurs instituts académiques afin d'optimiser les chances d'admission.

- ✓ Essayez d'arriver en Israël quelques jours AVANT le début de votre programme.
- ✓ Bien que l'étudiant bénéficie d'une bourse d'études, il y a d'autres frais financiers tels que: logement, frais personnels, dépenses pour les études (livres), frais d'inscription etc... ,qui sont à la charge de l'étudiant.



Planifie ton avenir en Israël !

Sites Internet utiles:

L'Office des Étudiants: www.studentsolim.gov.il

À l'étranger: www.highereducation.gov.il

Ministère de l'Alya et de l'Intégration:
www.klita.gov.il

L'Agence Juive : www.jewishagency.org



משרד העלייה והקליטה
Ministry of Aliyah and
Immigrant Absorption



המיונהל לסטודנטים עולים
Israel Student Authority

Rédaction, traduction et publication :

**Département académique – L'Office des Etudiants – Ha-
Minhal LeStudentim Olim – Juin 2015**

**Les informations contenues dans cette brochure sont
valables au moment de leur parution et peuvent être
modifiées à tout moment.**

**Les informations de cette brochure sont un résumé du
règlement actuel de l'Office des Étudiants.**

